



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

machines et équipements

Question écrite n° 111038

Texte de la question

Mme Paulette Guinchard souhaite interroger M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir de l'entreprise Alstom. Dernièrement, le marché de renouvellement du matériel ferroviaire d'Ile-de-France a été attribué au constructeur canadien Bombardier. Un accord a été conclu entre les deux entreprises permettant à Alstom de participer en tant que sous-traitant à une partie du marché. Cette situation provoque cependant des inquiétudes chez les salariés de l'entreprise concernant le devenir de celle-ci. L'absence de ce marché pourrait en effet à moyen terme pénaliser Alstom, en particulier pour le site d'Ornans. Aussi, elle lui demande, à l'heure où la notion de patriotisme économique est souvent évoquée par le Gouvernement, quelle est sa position sur ce dossier. Elle souhaiterait également savoir de quelle manière l'État compte contribuer à assurer la pérennité d'Alstom.

Données clés

Auteur : [Mme Paulette Guinchard](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111038

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12323